ALCOOL-INFO

VOS QUESTIONS / NOS RÉPONSES

IL NE VEUX PAS ARRÊTER DE BOIRE

Par Kaille Postée le 01/06/2023 21:16

Mon conjoint a 24 ans. Il a eu beaucoup de soucis dans son enfance et vers l'âge de 15 ans il a commencer à fumer de la drogue(shit/beuh), vers ses 17-18ans il a accumuler la drogue avec l'alcool, il buvais les week end, à ne plus tenir debout, temps que la bouteille n'étais pas fini il continuer, puis avec des personnes comme lui qui buvait beaucoup ceux qui n'aidaient pas non plus ! Puis je me suis mis avec lui il avais 20ans. Je lui avais dit que je n'aimais pas les garçons qui fumer et buvais, il m'a dit qu'il allais tout arrêter pour moi ! Promesse qu'il n'a jamais tenu, il allais fumer en cachette ! Donc embrouille sur embrouille. Mais j'y croyais à c'est paroles…. Puis notre premier bébé est arrivée, et on a commencer à être en difficulté financière car lui seul travail moi je gardais notre fils, il a donc commencer à boire plus que les week end il a commencer à aller voirs ses amis et boire jusqu'à 1h du matin (il y aller environ 1-2 fois par semaine) à ne plus tenir debout, à me mentir, pas donner de nouvelles je savais pas où il étais rien… Puis notre deuxième bébés est arrivé par surprise et sa été encore plus compliqué et il c'est donc mis encore plus dans l'alcool.. Il commencer à aller voir ses amis de plus en plus souvent pour boire (3-4 fois par semaine) tout sa en plus des week end qui buvais beaucoup comme depuis le début… J'ai commencé à en avoir marre j'ai essayer de lui mettre des ultimatums (comme quoi j'allais partir si il continuer à boire…) Mais n'ayant pas d'amis, ni de familles dans les coins et ni de permis bah je pouvais pas partir… donc je pense qu'il le savais donc il s'en « foutais », il me croyais pas… Puis monsieur n'a pas de permis donc il c'est fait arrêter plusieurs fois et au bout d'un moment il a été juger et il a une obligation de soin avec prise de sang et tout pour stupéfiant et alcool Il a réussi à arrêter de fumer tout seul (il voulais absolument son permis donc sa la déclenché) mais pas pour l'alcool il a fini par boire tout les jours toute la semaine c'est bière en arrivant puis un verre de wisky ou Ricard à table le soirs sans compter les week end où il boit toujours autant. Mais depuis sa c'est devenu invivable on peux rien lui dire il es très agressive, il écoute rien, il veux pas discuter il est sur son téléphone avec son verre il supporte plus les enfants ni moi il dit qu'on le soul, qu'il préfère être au travail, qu'il en a marre qu'on gueule etc… mêmes les pleures des enfants linsupporte.. C'est devenu invivable j'en pleures tout les soirs je sais plus quoi faire je l'aime mais j'y arrive plus … Puis les enfants veulent des câlins de papa, des moments avec lui mais non ! Il veut pas il pense qu'à son alcool sa me rend malade po je l'es pauvres petits qui ont juste voulu de l'attention de leurs père, Ils sombre dans l'alcool est nous oublies c'est horrible Je sais pas quoi faire je suis désespérée…. ???? Il boit tellement que souvent il se retrouve dans les fosser où dans les arbres j'ai peur qu'un jour sa finisse mal c'est horrible j'ai la boule au ventre de sa débauche 17h jusqu'à ceux qu'il rentre surtout si il s'arrête pour boire.. c'est pas une vie et lui en es conscient qu'il boit trop mais il veux rien faire, pour lui c'est normal il le dit « oui je suis un alcoolique et je vous émmerde » voilà sa phrase quand quelqu'un lui en parle.. helpme

---

Mise en ligne le 06/06/2023

Bonjour

Nous comprenons vos inquiétude et souffrance.

Nous allons vous apporter des informations qui vont vous permettre de comprendre quelles démarches vous pourraient vous aider.

L'addiction est un fonctionnement spécifique qui consiste à se servir d'un produit ou d'une conduite qui détourne le cerveau d'une souffrance ou d'une angoisse. L'addiction peut passer par un seul produit ou plusieurs. Dans la situation que vous décrivez votre conjoint avait une addiction avec l'alcool et le cannabis. En retirant le cannabis, il a gardé le même niveau d'addiction mais uniquement avec l'alcool.

Nous supposons que son attitude actuelle et ses réponses concernant son addiction sont liées à un sentiment d'impuissance face à une addiction forte. Il se peut qu'il soit trop douloureux pour lui de se confronter à ses fragilités et souffrances.

Vous évoquez le fait qu'il ait eu une enfance difficile. Cela peut grandement fragiliser une personne. Il a ensuite commencer très jeune à avoir des consommations d'alcool et de cannabis importantes. Cela aussi contribue à fragiliser une personne face à l'addiction.

Pendant ce temps vous souffrez et vos enfants ne trouvent pas l'équilibre dans leur relation avec leur père. Nous pensons que votre priorité devrait être de trouver vous-même une aide extérieure pour vous et vos enfants. Il s'agirait de trouver conseils et soutien face à ce que vous vivez. Des conseils pour vous positionner au mieux par rapport à lui et son addiction. Et un soutien pour minimiser le stress que génère cette situation pour vous et vos enfants. Mais aussi un soutien pour que vous puissiez gagner en autonomie.

Il est possible de trouver cette aide auprès de professionnels tels que des éducateurs, infirmiers ou psychologues dans des centres de soins en addictologie.

Les consultations sont proposées aux conjoints de personne dépendante. Elles sont gratuites, individuelles et confidentielles.

Nous vous proposons des adresses de ces centres en Charente. Les centres de château Bernard et Cognac proposent des visites à domicile. Nous ne savons pas si cela correspondrait à votre situation mais c'est une possibilité.

Nous vous conseillons en priorité de chercher une aide pour vous et de ne pas insister à vouloir le raisonner car cela pourrait au contraire lui ajouter une pression qui le renforcerait dans son besoin de boire.

Ces centres pourraient aussi accueillir votre conjoint s'il en prenait lui-même la décision. Le centre de L'ISle d'Espagnac Propose un suivi comme les autres centres avec médecins, psychologue et travailleur social mais propose en plus des consultations d'EMDR. Il s'agit d'une technique pour aider les personnes à surmonter leur traumatismes même lorsqu'ils ont été vécus dans le passé. Cela pourrait être intéressant pour votre conjoint mais si de lui-même acceptait de consulter.

Si ces adresses ne vous conviennent pas, vous pouvez également revenir vers nous plus directement par téléphone ou par tchat. Nous pourrons vous conseiller d'autres adresses en fonction de vos demandes. Nos écoutants peuvent également vous proposer un soutien, un écoute ponctuelle et des informations. Nous sommes joignables de 8h à 2h , 7j/7j au 0980 980 930. L'appel est anonyme et non surtaxé. Nous répondons par tchat de 8h à minuit, 7j/7j.

Bien cordialement

POUR OBTENIR PLUS D'INFORMATIONS, N'HÉSITEZ PAS À PRENDRE CONTACT AVEC LES STRUCTURES SUIVANTES

CENTRE AGORA

59, place de la Bussatte
CHCC- Centre Hospitalier Camille Claudel-0545
16000 ANGOULEME

Tél : 05 45 95 97 00
Site web : ch-claudel.fr/
Secrétariat : 9h-12h30 et 13h30-17h45 sauf le jeudi matin
Substitution : lundi, mercredi et vendredi de 9h à 11h
Consultat° jeunes consommateurs : Consultations sur rendez-vous en semaine sur le centre. Au centre info jeunesse, sur rendez-vous le mercredi après-midi de 13h30 à 17h30. Adresse: 4 rue de la Place du Champ de Mars, Angoulême.

Voir la fiche détaillée

CSAPA ASSOCIATION ADDICTIONS FRANCE - ANTENNE DE CHÂTEAUBERNARD

5 bis avenue d'Angoulême
16100 CHATEAU BERNARD

Tél : 05 45 35 75 55
Site web : addictions-france.org/
Secrétariat : les lundis, mardis et jeudis de 9h à 12h et de 13h à 19h, les vendredis de 9h à 12h et de 12h30 à 17h30. Fermé le mercredi

Voir la fiche détaillée

CSAPA AGORA- ANTENNE DE COGNAC

32 rue des Champs du Château
16100 COGNAC

Tél : 05 17 22 31 16
Site web : www.ch-claudel.fr/
Secrétariat : Du lundi au vendredi de 9h à 17h sans interruption
Accueil du public : Du lundi au vendredi de 9h à 17h
Consultat° jeunes consommateurs : Pour les jeunes et leur entourage, sur le centre, sur rendez-vous. Pour les jeunes au Couvent Des Récollets : 53 rue d'Angoulême à Cognac, le mercredi de 14h à 17h

Voir la fiche détaillée

CSAPA ASSOCIATION ADDICTIONS FRANCE

17 avenue du Maréchal Juin
16340 L'ISLE D'ESPAGNAC

Tél : 05 45 95 55 11
Site web : addictions-france.org/
Secrétariat : les lundis, mardis et mercredis de 8h à 19h. Les jeudis de 8h à 19h30 et les vendredis de 8h30 à 17h30

Voir la fiche détaillée